

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31483**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Architecte d'intérieur concepteur designer

Nouvel intitulé : Architecte d'intérieur designer

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
AFIP formations	Directeur général

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

233n Etudes et projets d'agencement intérieur, architecture d'intérieur

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Concepteur(trice) en Design d'espace crée une vision de l'univers du cadre de vie contemporain. Il considère les données sensibles, matérielles, économiques, constructives et technologiques qui dressent notre quotidien. Le Concepteur(trice) en Design d'espace conçoit l'aménagement d'espaces éphémères ou pérennes, de vies privées, professionnels ou culturels. Les problématiques rencontrées sont donc diverses, de l'architecture d'intérieur pour particulier, au stand pour une marque en passant par de la scénographie. Cette phase de conception doit s'appuyer sur une culture générale et artistique solide, de la créativité et une capacité à répondre d'une manière pertinente à un cahier des charges en intégrant la réglementation, le budget et les contraintes techniques particulières.

Au-delà de cette phase de conception, le Concepteur(trice) en Design d'espace peut être amené à effectuer le suivi du chantier jusqu'à la réception des travaux, mais aussi intervenir en tant que maître d'œuvre de projets (dépôt de déclaration de travaux, ...), concevoir du mobilier à usage privé ou professionnel, des objets de décoration...

Exerçant dans un cabinet d'architecture ou à son propre compte, le Concepteur(trice) en Design d'espace peut participer à des appels d'offres privés ou publics mais également à des sollicitations privées.

Les activités du Concepteur(trice) en Design d'espace sont:

- A) Traitement des demandes client
- B) Conception de projet
- C) Réalisation de projet
- D) Gestion de projet / Management des équipes

Le titulaire est capable de :

- Confronter les données de la demande, extraire et définir la problématique à traiter, définir l'ampleur du projet à conduire, vérifier la cohérence du projet : budget, faisabilité, cible...
- Définir les investigations à poursuivre en identifiant les informations complémentaires à recueillir et les différentes sources de données consultables, synthétiser les informations recueillies et les données extraites de la demande, produire les éléments de réponse : Cahier des charges, note de cadrage et Devis, exploration créative multiple, mettre en place un processus créatif, interroger ses pistes créatives, synthétiser ses recherches
- Utiliser des logiciels de dessin (Publication assistée par ordinateur et Conception assistée par ordinateur) et BIM, conceptualiser sur un logiciel proposant BIM, maîtriser les normes du dessin technique
- Remplir les documents administratifs selon les cas, effectuer la consultation des entreprises le découpage en lots détaillés, concevoir les chiffrages, vérifier l'exhaustivité des devis, échanger avec les différents interlocuteurs, coordonner et suivre les différentes étapes du chantier.
- Maîtriser l'environnement d'un projet, organiser et anticiper le projet et ses différentes étapes, fixer un calendrier et un planning, respecter et faire respecter la planification, piloter les réunions de chantier, concevoir et rédiger un compte rendu de réunion de chantier, tenir informé son équipe, le client, les prestataires des avancés du projet, rédiger les documents synthèses supports de l'oral et de compte rendu
- Communiquer avec ses collaborateurs, son équipe, son ou ses clients ainsi que les prestataires extérieurs, il devra être capable de présenter sa démarche de manière structurée et argumentée aussi bien à l'oral qu'à l'écrit., il devra être capable de répondre aux questions, d'expliquer, être à l'écoute, prendre du recul, se positionner, défendre mais aussi, si besoin, faire évoluer son point de vue et ses projets.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La pratique professionnelle des Concepteur(trice)s en Design d'espace s'inscrit dans le secteur public ou privé, dans le cadre de réalisations pérennes ou éphémères pour lesquelles ils sont conduits à proposer des solutions conceptuelles, stratégiques et formelles adaptées aux problématiques de la demande. Ils collaborent à la conception, à la mise au point, à la maîtrise d'œuvre qui inclut le suivi des projets. Les propositions sont concrétisées pour chacune des étapes par la production d'éléments de visualisation et de mise en œuvre.

- Le titulaire du Concepteur(trice) en Design d'espace peut s'insérer comme salarié au sein d'agences traitant de design d'espace, au sein de bureaux de création éventuellement intégrés à une entreprise publique ou privée, une administration, une collectivité locale, une association.

- Il intervient dans différents secteurs d'activité économique : - espace architectural et urbain : l'habitat, le tertiaire, l'industriel, le

commercial, le culturel, le cultuel, les loisirs... - paysage urbain, naturel et construit ; - patrimoine architectural, industriel, historique... - design et produits d'environnement : mobilier, luminaire, objet... - mise en scène: muséographie, arts de la rue, scénographie ; - espaces éphémères, scénographie d'événements : expositions, congrès, séminaires, conventions, colloques, salons, décors de plateaux et objets afférents.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1102 : Conception - aménagement d'espaces intérieurs

B1301 : Décoration d'espaces de vente

F1104 : Dessin BTP

H1204 : Design industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte quatre blocs de compétences :

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31483 - Traitement des demandes client	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assister le client et prendre en compte sa demande - Etudier la faisabilité - Concevoir la note de cadrage - Produire un devis - Produire un cahier des charges <p>Modalités d'évaluation : production d'un document de synthèse, basé sur des travaux de mise en situation réelle ou reconstituée Soutenance orale : individuelle</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31483 - Conception de projet	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des Esquisses d'avant projet - Concevoir les dessins techniques - Concevoir les maquettes 3D - Réaliser les plans de détail d'exécution <p>Modalités d'évaluation : production d'un document de synthèse, basé sur des travaux de mise en situation réelle ou reconstituée Soutenance orale : individuelle</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31483 - Gestion de projet / Management des équipes	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recruter et manager les équipes - Planifier les étapes du projet - Conduire des réunions <p>Modalités d'évaluation : production d'un document de synthèse, basé sur des travaux de mise en situation réelle ou reconstituée Soutenance orale : individuelle</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31483 - Réalisation de projet	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Piloter les démarches administratives - Coordonner les chiffrages et les devis des sous-traitants - Piloter le suivi de chantier <p>Modalités d'évaluation : production d'un document de synthèse, basé sur des travaux de mise en situation réelle ou reconstituée Soutenance orale : individuelle</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le président, un membre interne, deux professionnels(les) externes.
En contrat d'apprentissage	X	Le président, un membre interne, deux professionnels(les) externes.

Après un parcours de formation continue	X		Le président, un membre interne, deux professionnels(les) externes.
En contrat de professionnalisation	X		Le président, un membre interne, deux professionnels(les) externes.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X		Le président, un responsable VAE, deux professionnels externes.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 mai 2018 publié au Journal Officiel du 24 mai 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Concepteur en design d'espace" avec effet du 01 avril 2014, jusqu'au 24 mai 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel le 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'intitulé de la certification : Architecte d'intérieur concepteur designer.

Pour plus d'informations

Statistiques :

8 titulaires de la certification en moyenne par an

2014 : 6

2015 : 8

2016 : 9

Autres sources d'information :

www.afip-formations.com

centre.afip@afip-formations.com

AFIP

Lieu(x) de certification :

AFIP formations : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Villeurbanne]

AFIP FORMATIONS

111, rue du premier mars 1943

69100 Villeurbanne

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

AFIP Formations - 111, rue du premier mars 1943 - 69100 Villeurbanne

Historique de la certification :

Certification précédente : Concepteur en design d'espace

Certification suivante : Architecte d'intérieur designer